

Comment atteindre les Objectifs de développement durable ?

Gros plan sur les forêts



Que sont les ODD et en quoi sont-ils liés aux forêts ?

En septembre 2015, les gouvernements du monde entier ont adopté un programme de développement durable, articulé autour de 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui doivent être atteints d'ici 2030. Les buts sont nobles et très ambitieux : éradiquer toutes les formes de pauvreté, lutter contre les inégalités, résoudre le problème du changement climatique et s'assurer que personne n'est laissé pour compte. Frans Timmermans, Premier vice-président de la Commission européenne, a déclaré au Parlement européen que « l'Europe [avait] le devoir, envers elle-même, mais aussi envers la communauté internationale, de jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable ».¹

L'importance des forêts dans la réalisation de ces objectifs ne saurait être sous-estimée. Celles-ci ne doivent pas être considérées comme un problème purement environnemental ; la protection des forêts et des communautés qui en dépendent concerne tout autant l'éradication de la pauvreté que la sécurité alimentaire, le changement climatique, la justice sociale et les modes de consommation et de production durables. Toute réponse de l'UE aux ODD doit par conséquent inclure la protection des forêts ainsi que la reconnaissance et la promotion des droits de ceux qui y vivent.



Gros plan sur les forêts

¹ https://ec.europa.eu/commission/2014-2019/timmermans/announcements/remarks-first-vice-president-timmermans-european-parliament-10-may-2016-follow-and_en

ODD 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

1,6 milliard de personnes dépendent des forêts pour leurs moyens de subsistance², mais en raison d'une faible gouvernance, de la corruption et de l'absence de reconnaissance des droits fonciers des communautés, plusieurs millions d'entre elles sont privées des revenus que devrait leur rapporter l'activité forestière. Lorsqu'elles ont la possibilité de gérer leurs ressources forestières, les communautés en retirent des profits plus importants et les forêts ont une chance d'être préservées.³



L'UE doit s'assurer que son nouveau consensus pour le développement, qui établit un plan d'actions extérieures en faveur du développement, reconnaît le rôle central des réformes en matière de gouvernance dans la réalisation des objectifs de développement et s'appuie sur les succès obtenus par le très innovant Plan d'action sur l'application de la législation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) (voir le film de Fern intitulé Récits du terrain).

ODD 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Bon nombre des personnes qui vivent de la forêt sont issues de communautés rurales financièrement pauvres. Lorsqu'elles parviennent à faire valoir leurs droits fonciers et à accéder aux marchés, ces communautés sont les plus à même de subvenir à leurs propres besoins. Si, par contre, leurs terres sont accaparées par de grandes concessions, elles perçoivent rarement des profits et leur sécurité alimentaire est mise en péril.



L'UE doit renforcer le contrôle des communautés sur les terres forestières à travers des politiques d'aide et d'échanges commerciaux. Cela implique de s'assurer que les sociétés et les investisseurs européens suivent les Directives volontaires des Nations Unies pour une gouvernance responsable des régimes fonciers (VGGT) et que l'aide apportée par l'UE renforce les droits fonciers des populations locales et améliore la gouvernance foncière. Ces actions aideront des millions de personnes parmi les plus pauvres au monde à subvenir durablement à leurs besoins.

ODD 7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

La bioénergie représente à ce jour environ 65 pour cent de la consommation européenne d'énergies renouvelables et les politiques européennes encouragent un développement en ce sens. Cela a pour effet d'exercer des pressions non durables sur les forêts et les terres au sein de l'UE et en dehors, mais n'entraîne que des réductions limitées, voire inexis-



tantes (voir les rapports de Fern intitulés A dangerous delusion et Burning trees is no solution to climate change).

L'UE doit modifier radicalement sa politique en matière de bioénergie pour contrer les incitations perverses qui poussent à brûler les cultures agricoles et les forêts. Les politiques climatiques et énergétiques de l'UE devraient s'attacher à réduire la demande en énergie et à développer les énergies vraiment renouvelables, comme l'énergie solaire, éolienne, hydrolienne et l'énergie hydraulique à petite échelle. Une politique de développement durable en faveur de la bioénergie devrait limiter de manière générale l'utilisation de la bioénergie pour respecter des niveaux garantissant la durabilité, interdire l'usage de sources « à haut risque » et inclure des mesures favorisant une utilisation efficace des ressources (voir le document intitulé A new EU Sustainable Bioenergy Policy, rédigé par plusieurs ONG).

ODD 12 Établir des modes de consommation et de production durables

La production de denrées telles que l'huile de palme, le bœuf et le cuir, le soja, le cacao et le bois constitue la menace qui grandit le plus rapidement pour les forêts et les peuples qui en dépendent. En 2012, l'UE a importé six milliards d'euros de soja, de bœuf, de cuir et d'huile de palme qui ont été cultivés ou élevés sur des terres qui sont le résultat de forêts illégalement détruites.⁴ Cette consommation accroît la demande de terres agricoles en dehors de l'UE. Fern appelle l'UE à définir un plan d'action européen visant à mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts et à protéger les droits.



L'UE doit adopter des mesures permettant d'éliminer la déforestation de ses chaînes d'approvisionnement, car les mesures de protection des forêts ne seront efficaces que si les chaînes d'approvisionnement n'incluent plus aucun élément de déforestation ou de conflit. Un plan d'action visant à protéger les forêts et à faire respecter les droits serait un début. Un tel plan d'action devrait réduire la consommation, s'assurer que ce que nous consommons est produit de manière légale et durable et n'entraîne pas de déforestation, et renforcer les droits fonciers et la souveraineté alimentaire des communautés à travers des politiques d'aide et d'échanges commerciaux (voir le rapport de Fern intitulé Protéger les forêts, respecter les droits).

ODD 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les niveaux des gaz à effet de serre sont si élevés que nous devons d'ores et déjà nous demander comment les éliminer et nous rapprocher d'une absence totale d'émissions.⁵ Le meilleur moyen (mais aussi le plus sûr) d'extraire du dioxyde de carbone de l'atmosphère est de reconstituer les forêts existantes. Le moyen le plus cohérent de garantir des forêts riches en biodiversité est de respecter et de protéger les droits fonciers



2 <http://www.fao.org/forestry/livelihoods/en/>
3 <http://www.wri.org/securingrights>

4 <http://www.fern.org/fr/stolengoods>
5 www.fern.org/goingnegative

des communautés qui y vivent. Cependant, si elles sont menées de manière inadéquate, ces tentatives de réduction pourraient menacer la sécurité alimentaire, les droits fonciers des communautés et les forêts, tout en réduisant à néant les objectifs de lutte contre le changement climatique (voir le rapport de Fern intitulé [Going Negative](#)).

L'UE doit modifier et appliquer sa politique sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF) de manière à ce qu'elle protège et reconstitue les forêts, afin de maximiser leur capacité d'absorption du carbone, tout en s'assurant que cela ne sert pas d'excuse pour continuer à brûler des combustibles fossiles. Les politiques européennes ne devraient pas soutenir la combustion de la biomasse à grande échelle, qui augmente les émissions, modifie indirectement l'utilisation des terres et supprime les utilisations existantes du bois.

ODD 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Étant le seul ODD à porter spécifiquement sur les forêts, l'ODD 15 fixe une cible visant à promouvoir une gestion durable des forêts, à mettre fin à la déforestation, à reconstituer les forêts dégradées et à accroître considérablement le boisement d'ici 2020. La protection et l'utilisation durable des ressources forestières requièrent une bonne gouvernance à l'échelle locale, régionale et nationale.



Les accords de partenariat volontaire (APV), qui sont négociés et signés dans le cadre du Plan d'action FLEGT, se sont avérés remarquablement efficaces en ce qui concerne l'amélioration de la gouvernance forestière dans plusieurs pays (voir le rapport de Fern intitulé [Do FLEGT VPAs improve governance?](#))

L'UE doit maintenir son engagement envers les APV FLEGT et transférer aux autres processus et produits européens les enseignements tirés sur la façon de garantir des prises de décisions participatives.

ODD 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Les sociétés pacifiques et ouvertes à tous reposent sur une gouvernance solide, qui garantit une gestion équitable des ressources au profit de tous, où l'État de droit prévaut et où les lois sont largement reconnues comme légitimes. Cette conception se reflète dans l'ODD 16, qui met l'accent sur la transparence, la participation, la redevabilité, la coordination des actions gouvernementales et le renforcement des capacités. La mauvaise gestion des forêts et des terres forestières peut alimenter les conflits. Des terres forestières bien gérées peuvent être utilisées pour favoriser la paix et l'équité.



L'UE doit intégrer les cinq piliers d'une bonne gouvernance (transparence, participation, redevabilité, coordination et capacités) dans son action extérieure, en tenant compte des enseignements tirés dans ce domaine ces dix dernières années, à travers le processus APV FLEGT.

Rapports de Fern recommandés

On governance and forests (SDGs 1, 2, 15, 16)

- [Do FLEGT VPAs improve governance?](#)
- [Améliorer la gouvernance forestière : Une comparaison des APV FLEGT et de leur impact](#)
- [Catching it all: Making EU illegal logging policies work better for people and forests](#)

Sur les politiques énergétiques et les forêts (ODD 7, 15)

- [Burning trees for energy is no solution to climate change](#)
- [A dangerous delusion: Debunking the myths around sustainable forests and the EU's bioenergy policy](#)

Sur le changement climatique et les forêts (ODD 13)

- [Going Negative – How carbon sinks could cost the Earth](#)
- [Compte-rendu d'un séminaire sur les « émissions négatives »](#)

Sur les chaînes d'approvisionnement et les forêts (ODD 12, ODD 15)

- [Recel de bois tropical: l'Union européenne complice](#)
- [Protéger les forêts, respecter les droits: Les possibilités d'action de l'UE pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts](#)
- [Less and better: Making EU consumption policies work for people and forests](#)



Bureau de Fern au Royaume-Uni, 1C Fosseyway Business Centre, Stratford Road, Moreton in Marsh, GL56 9NQ, Royaume-Uni
Bureau de Fern à Bruxelles, Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles, Belgique

www.fern.org

Suivez Fern sur : [@Fern_NGO](https://twitter.com/Fern_NGO)

Aimez la page de Fern : www.facebook.com/Fern.NGO/

Novembre 2016

Nous tenons à remercier l'UE pour son aide financière. L'UE ne saurait être tenue pour responsable de l'exactitude ou du contenu de ce rapport. Les points de vue exprimés ne reflètent pas forcément les opinions de l'UE.

